



Commune de Mijoux

Rue Dame Pernelle

01410 Mijoux

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 01 juillet 2022, le compte rendu des séances du Conseil Municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste de délibérations publiée dans les huit jours suivant le conseil et examinées en séance. Le procès-verbal subsiste mais ne sera publié (par affichage et dépôt sur le site internet de la commune) qu'après approbation lors de la réunion du Conseil Municipal suivant. Ainsi, le procès-verbal de la séance du 17.10.2024 ne sera publié qu'après la réunion du prochain CM

LISTE DES DELIBERATIONS DU CM du 17.10.2024 – VISA&CONTROLE DE LEGALITE

Présents : M. VIALLET. MC.COUTURIER. P. ECAILLE. C. GROGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN. D. JULLIARD. G. LEGAY. M. VUILLERMOZ

Absents excusés : E. LEE.

Secrétaire de séance : S. JUHEN

Ouverture de la séance à 19h à la salle des Fêtes de MIJOUX

NUMERO	OBJET	DECISION
2024.061	Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de gestion de l'Ain	approuvée
2024.062	Modification du tableau des emplois et des effectifs	approuvée
2024.063	Adaptation des modalités d'éclairage public au village de Mijoux	approuvée
2024.064	Signature d'une convention avec le département de l'Ain relative à l'aménagement des RD 991 et RS 936 dans les agglomérations des Sept Fontaines, Les Mars et Mijoux	approuvée
2024.065	Zones d'accélération des énergies renouvelables : validation du projet d'arrêté préfectoral en ce qui concerne le territoire de la commune de Mijoux	approuvée

2024.066	Vente occasionnelle d'objets de l'ancien bureau de tabac	approuvée

Mijoux, le 23.10.2024

Martine VIALLET, maire